

Discours d'ouverture du séminaire

**AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES
ET SYSTEMES DE PRODUCTION**

J. LEFORT

Directeur DSA

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à ce troisième séminaire qu'organise le Département des Systèmes Agraires du CIRAD et remercier M. GIRARD, Directeur du CNEARC qui a bien voulu nous offrir l'hospitalité.

Le thème retenu pour ce troisième séminaire concerne les relations entre aménagements hydro-agricoles et systèmes de production. D'une façon plus générale, ce sur quoi vont porter les communications et les débats ce sont les conditions techniques, économiques et sociales de la mise en valeur des aménagements hydro-agricoles.

A travers ce séminaire, nous souhaitons promouvoir la réflexion la plus large et la plus franche possible, afin de permettre une meilleure valorisation agricole des ressources hydrauliques. Cette réflexion nous paraît d'une importance particulière pour le développement des pays du tiers monde. En effet, une grande partie de ces pays sinon la totalité, se situe dans des régions chaudes où très souvent, l'insuffisance et l'irrégularité des précipitations constituent de lourds handicaps pour le développement de leur agriculture et la satisfaction des besoins alimentaires de leur population. Aussi, chaque fois que cela est possible, les mobilisations des ressources hydrauliques représentent un moyen privilégié pour améliorer leur production agricole.

Cette mobilisation a d'ailleurs déjà été entreprise depuis fort longtemps et ceci à une vaste échelle puisqu'actuellement, 75 % des 200 millions d'hectares de terres irriguées dans le monde, se trouvent dans les pays en voie de développement et l'on estime que dans ces pays, la production provenant de ces terres irriguées est du même ordre que celle obtenue sur le reste des superficies cultivées. C'est dire l'importance économique de cette agriculture irriguée.

Il faut aussi souligner les grandes possibilités de développement des superficies irriguées. On estime que ces superficies pourraient être facilement doublées et contribuer ainsi de façon très significative à l'autosuffisance alimentaire des pays en voie de développement.

C'est précisément pour tenter de réduire leurs importations de produits alimentaires rendues nécessaires par la rapide croissance de la population urbaine et les changements d'habitudes alimentaires qui l'ont accompagnée,

que beaucoup de ces pays, notamment en Afrique, se sont lancés dans de vastes et ambitieux programmes d'aménagements hydro-agricoles.

Cependant, l'existence de potentialités hydro-agricoles importantes et l'urgente nécessité de garantir l'autosuffisance alimentaire ne doivent pas faire oublier que la voie d'intensification que constitue l'agriculture irriguée est souvent très coûteuse (nombre d'aménagements hydro-agricoles en Afrique de l'ouest ont actuellement un prix de revient supérieur à 40 000 F/ha, c'est-à-dire 2 millions de FCFA).

Si l'on en juge par les nombreux échecs enregistrés jusqu'ici, la mise en œuvre et la valorisation des aménagements hydro-agricoles posent de nombreux problèmes. Une partie de ces problèmes nous semble dûe au fait que la conception de ces aménagements privilégie les conditions techniques de la mobilisation et de la valorisation des ressources hydrauliques au détriment des conditions sociales et économiques qui sont tout aussi déterminantes, particulièrement dans le cas où les régions à aménager font déjà l'objet d'une exploitation agricole préexistante aux aménagements.

De la même façon les choix de production et les modalités de mise en valeur sont trop souvent définis sans tenir compte des conditions de fonctionnement des exploitations qui sont censées assurer cette mise en valeur. Les objectifs des exploitants, les contraintes propres à leur système de production, au niveau de la mobilisation des ressources notamment en main d'œuvre, sont trop souvent ignorés.

Il ne faut jamais perdre de vue que les aménagements hydro-agricoles ne sont que des outils, des moyens, au service de la mise en valeur, aussi convient-il d'attacher une plus grande attention aux conditions techniques, économiques et sociales de cette mise en valeur.

L'expérience a montré que dans le domaine hydro-agricole, il est facile de faire fausse route. C'est toujours regrettable, mais ce qui le serait encore plus, ce serait de persévérer dans l'erreur. Or, il nous semble que nous sommes arrivés à un moment où, du fait de la crise économique, de l'accentuation de la dépendance alimentaire de nombreux P.V.D. et de leur niveau d'endettement, nous assistons à une remise en cause des modèles et schémas traditionnels d'aménagements hydro-agricoles.

Une preuve, limitée certes, mais que nous pensons cependant significative de l'intérêt porté à une redéfinition de ces modèles est l'écho de notre séminaire. Plus de 50 communications nous sont parvenues, présentant des expériences et des réflexions en provenance d'une vingtaine de pays.

La plus grande partie concerne l'Afrique, que ce soit l'Afrique du Nord, de l'Ouest ou Madagascar, ce qui est assez naturel compte-tenu de l'engagement particulier de la coopération française dans ces différentes régions. Des communications rendent aussi compte de travaux et d'expériences en Amérique latine. On peut seulement regretter la rareté des communications en provenance d'Extrême-Orient, riche pourtant d'une longue et vaste expérience en matière d'hydraulique agricole.

Nous sommes également heureux de constater la diversité de statut des auteurs de ces différentes communications ainsi que de l'ensemble des participants. On y trouve des responsables d'organismes de développement en charge d'aménagements hydro-agricoles, des représentants de sociétés d'étude, de l'administration et notamment du Ministère de la Coopération, des représentants d'organismes de financement tel que la C.C.C.E. et bien entendu des chercheurs d'institutions françaises et étrangères. Que tous soient ici très sincèrement remerciés d'avoir bien voulu participer à ce séminaire et contribuer ainsi à la richesse et la diversité des échanges qu'il ne manquera pas de susciter.

Nous tenons également à souligner que ce séminaire a bénéficié de la coopération active de chercheurs des grandes centrales scientifiques ORSTOM, INRA, CNRS, toutes représentées à Montpellier. C'est pourquoi nous avons proposé au Professeur MALASSIS de le placer sous l'égide d'Agropolis, institution qui a vocation de favoriser les échanges entre institutions de formation et de recherche de la région.

Comme vous avez pu le constater au vu du programme du séminaire, celui-ci est organisé autour de trois thèmes qui correspondent chacun à un type particulier d'aménagements hydro-agricoles. Mais rappelons-le d'emblée, afin de dissiper tout malentendu, le but du séminaire n'est pas d'analyser les bases techniques de ces différents aménagements, mais les conditions de leur mise en valeur en vue d'assurer une cohérence entre ces conditions et les options techniques retenues pour ces aménagements.

A travers la présentation et la discussion des différentes communications qu'ont suscitées les différents thèmes, je souhaiterais que puissent être apportées un certain nombre de réponses concrètes et positives aux grandes questions que suscitent la valorisation des aménagements hydro-agricoles. Permettez-moi de vous en proposer quelques unes :

- Les nombreux, trop nombreux, échecs techniques et économiques des aménagements hydro-agricoles dans les pays en voie de développement constituent-ils une sorte de fatalité plus ou moins inéluctable, compte tenu des processus actuels de conception et de gestion de ces aménagements ?

Sinon quelles sont les conditions qui permettraient à ces aménagements de contribuer efficacement au développement agricole des pays concernés ?

- Comment mieux tenir compte des leçons du passé qui nous offrent des expériences diverses et variées ?

- Comment dépasser l'approche strictement techniciste qui prévaut souvent dans la conception et la gestion des aménagements au profit d'une approche plus intégrée associant différents points de vue et donc différentes disciplines ?

- Est-il possible de concilier des objectifs d'intérêt national avec ceux des paysans chargés de la mise en valeur des aménagements ?

- Comment assurer effectivement la participation des agriculteurs à l'organisation de la production et à la gestion et la maintenance des aménagements ?

- Quel est le coût, au niveau de l'économie nationale des aménagements, quels en sont les bénéfices ?

Le thème du séminaire suscite certainement bien d'autres interrogations, mais je suis sûr que elles ne manqueront pas d'être posées. Je terminerai en formant le vœu que ce séminaire soit l'occasion d'une remise en question en profondeur de nos façons de voir et de faire dans ce domaine si important et si lourd de conséquences pour les P.V.D. que constituent les opérations d'aménagement visant une meilleure valorisation de l'eau.

Cette remise en question nous paraît indispensable et il nous a semblé du devoir de la Recherche de la susciter si l'on ne veut pas que ces aménagements soient des causes de destructuration sociale et d'accroissement de la dépendance économique des P.V.D. mais au contraire de véritables outils de développement pour ces pays.